

BROCHURE

GARDERIE SCOLAIRE ET VACANCES

BOOMERANG WEMMEL



10 JANVIER 2022 JUSQU'AU 31 AOUT 2022

Cher parents,

L'organisation de la garderie scolaire et de vacances a de nouveau été confiée par la commune de Wemmel à l'ASBL 3Wplus et opère sous le nom de « Boomerang ».

Cette brochure rassemble les informations les plus importantes sur les garderies communales et les garderies de vacances dans les cinq écoles primaires de Wemmel.

Dans la brochure , vous trouverez toutes les informations sur le mode d'inscription, les tarifs, la facturation et l'organisation de la garde du matin, du midi, du soir (désormais dénommée "garderie périscolaire") et de la garderie durant les vacances.

Vous pouvez également consulter cette brochure sur notre site www.3Wplus.be qui est valable jusqu'au 31/08/2022.

A partir du 10/01/2022, la tarification et la facturation se dérouleront différemment, conformément au règlement de la commune de Wemmel. La facturation sera effectuée par 3Wplus Kinderopvang.

Nous sommes impatients d'accueillir votre enfant à Boomerang!

1. COORDONNEES ET HEURES D'OUVERTURE

Nous sommes disponibles tous les jours de 8h à 18h.

PAR TELEPHONE

- ◆ Coordinateur écoles néerlandophones et Kameleon 0489 51 78 47
- ◆ Coordinateur écoles francophones 0499 64 04 45
- ◆ Coordinateur Saint-Joseph et Mater Dei 0487 14 08 42

MAIL

- ◆ Opvang.wemmel@3wplus.be
- ◆ kinderopvang@3wplus.be

ATTENTION

Les questions concernant la facturation par la commune de Wemmel doivent toujours être adressées à facischool@wemmel.be.

2. INFORMATIONS GENERALES

L'organisation de la garderie scolaire et de vacances a été confiée par la commune de Wemmel à l'ASBL 3Wplus et opère sous le nom de « Boomerang ».

A QUI S'ADRESSE LA GARDERIE COMMUNALE

- aux enfants qui fréquentent l'une des écoles primaires de Wemmel.
- aux enfants qui vont à l'école ailleurs mais qui habitent à Wemmel (valable uniquement pour la garderie de vacances).

QUAND MON ENFANT PEUT-IL FREQUENTER LA GARDERIE ?

Boomerang propose à la fois une garderie scolaire et une garderie pendant les vacances..

La garderie **scolaire** est organisée aux moments suivants:

- le matin avant le début des cours, à partir de 7h
- le midi
- le soir après les cours, jusqu'à 18h
- le mercredi après-midi
- les journées pédagogiques
- les jours de congé facultatifs
- à l'occasion d'un pont

La garderie pendant les **vacances** est organisée durant les périodes suivantes:

- vacances de Toussaint
- vacances de Noël
- vacances de Carnaval
- vacances de Pâques
- vacances d'été

Attention: pour les jours fériés légaux, il n'y a pas de garderie prévue !

3. GARDERIE SCOLAIRE

MOMENTS ET LIEUX

Matin Midi Soir Mercredi après-midi Journée pédagogique Dernier demi-jour de cours avant les vacances d'été	Toujours dans l'école respective
Jours de congé facultatifs	Lieu communiqué par 3Wplus
Ponts	Domaine scolaire communal

A QUI S'ADRESSE LA GARDERIE SCOLAIRE ?

Aux enfants qui fréquentent l'une des écoles de Wemmel :

- l'école communale néerlandophone
- l'école communale francophone
- l'école Mater Dei
- l'école Sint-Jozef
- l'école Kameleon

INSCRIPTIONS ET ANNULATIONS

L'inscription préalable n'est pas requise pour la garderie scolaire, mais **obligatoire pour les jours de congé facultatifs et journées pédagogiques.**

Vous pouvez inscrire votre enfant à l'avance, jusqu'à 2 jours avant la semaine réservée, sur le site www.i-school.be/login.

Garderie Boomerang pouvez-vous fournir un identifiant par e-mail pour i-school.

Si votre enfant ne fréquente pas la garderie, vous ne pouvez plus le désinscrire via i-School, vous prévenez le coordinateur de 3Wplus via téléphone ou opvang.wemmel@3wplus.be.

Attention ! Inscrivez votre enfant à temps car le nombre de places de garderie est limité à l'avance pour chaque période de vacances.

RECUPERER VOTRE ENFANT

Vous récupérez votre enfant le soir **avant 18h.**

4. GARDERIE PENDANT LES VACANCES

LIEU

La garderie pendant les vacances scolaires (Toussaint, Noël, Carnaval, Pâques, vacances d'été) est organisée au domaine scolaire, à l'école communale néerlandophone et francophone. Lisez attentivement la lettre avec les accords pratiques que vous recevrez chaque fois par e-mail avant le séjour en question.

A QUI S'ADRESSE LA GARDERIE COMMUNALE?

- Aux enfants qui fréquentent l'une des écoles de Wemmel :
 - l'école communale néerlandophone
 - l'école communale francophone
 - l'école Mater Dei
 - l'école Sint-Jozef
 - l'école Kameleon
- Aux enfants qui vont à l'école ailleurs mais qui habitent à Wemmel.

INSCRIPTIONS ET ANNULATIONS

L'inscription préalable n'est pas requise pour la garderie scolaire, mais **obligatoire pour les jours de congé facultatifs et journées pédagogiques.**

Vous pouvez inscrire votre enfant à l'avance, jusqu'à 2 jours avant la semaine réservée, sur le site www.i-school.be/login.

Garderie Boomerang pouvez-vous fournir un identifiant par e-mail pour i-school.

Si votre enfant ne fréquentera pas la garderie, vous ne pouvez plus le désinscrire via i-School, vous prévenez le coordinateur de 3Wplus via téléphone ou opvang.wemmel@3wplus.be.

Attention ! Inscrivez votre enfant à temps car le nombre de places de garderie est limité à l'avance pour chaque période de vacances.

ARRIVEE ET DEPART DES ENFANTS

- Vous déposez votre enfant le matin entre 7 heures et 9 heures. Les activités de groupe débutent à 9 heures.
- Vous venez rechercher votre enfant le soir à partir de 16 heures et avant 18 heures.
- Si votre enfant fréquente la garderie uniquement le matin, vous devez venir le rechercher avant 13 heures.
- Si votre enfant fréquente la garderie uniquement l'après-midi, vous pouvez le déposer au plus tôt à midi.

Attention! Vous vous présenterez toujours auprès du moniteur de la garderie pour enregistrer l'arrivée ou le départ de votre enfant. C'est important pour l'enregistrement des présences et pour la sécurité des enfants.

5. CONVENTIONS PRATIQUES

QU'APPORTE MON ENFANT A BOOMERANG ?

Durant la garderie pendant les vacances, il n'y aura pas de repas chauds.

Vous prévoyez donc pour votre enfant un déjeuner sain ainsi qu'une collation pour le matin et l'après-midi et une gourde d'eau au nom de votre enfant. Dans le cadre de la politique de santé de la garderie, les confiseries, le chocolat et les boissons rafraîchissantes ne sont pas autorisés.

Les jours où il n'y a pas cours, votre enfant portera des vêtements de jeu (dotés de son nom), et il est souhaitable de prévoir aussi une tenue de rechange.

Lorsque le temps est ensoleillé, vous prévoyez aussi de la crème solaire ainsi qu'un chapeau de soleil ou une casquette.

QUE SE PASSE-T-IL SI JE SUIS EN RETARD POUR VENIR RECHERCHER MON ENFANT ?

Les parents qui ne sont pas en mesure de venir rechercher leur enfant à temps doivent avertir les surveillants en appelant le numéro de téléphone de la garderie ou le coordinateur d'équipe (0489/51.78.47, 0487/14.08.42 ou 0499/64.04). Si vous ne prévenez pas la garderie et ne venez pas rechercher votre enfant pour 18 heures, les moniteurs peuvent contacter la police.

A partir de 18 heures, un supplément vous sera facturé. Ce **supplément** s'élève à € 13,50 par demi-heure entamée, par ménage. Aucune réduction n'est jamais appliquée à ce montant.

Attention !

En cas d'infractions répétées au règlement d'ordre intérieur, l'accès à la garderie sera suspendu.

6. TARIFS

Garderie avant et après l'école / Garde du midi

€ 1,00	Par demi-heure entamée pendant la garderie du matin, du soir et du mercredi après-midi (avec un maximum de 7 €)
€ 9,00	Forfait de garderie d'après-midi par mois

Jours de congé scolaire

€ 7,00	Par demi-journée sans école
€ 14,00	Par journée entière sans école

Garderie de vacances

€ 7,00	Par demi-journée de vacances
€ 14,00	Par journée entière de vacances
€ 7,00 / € 14,00	En cas d'annulation tardive

Départ après 18h

€ 13,50	Par demi-heure par famille
---------	----------------------------

RÉDUCTION

20%	Une remise de 20% est accordée à partir du 2ème enfant d'une même famille qui bénéficie de la garderie périscolaire et de la garderie de vacances
40%	Un taux social de 40% sur le montant total de la facture est accordé si le(s) parent(s) ont droit à des allocations majorées

Les remises ne sont pas cumulables et ne peuvent être accordées rétroactivement.

QUE DOIS-JE FAIRE SI J'AI DROIT A DES PRESTATIONS MAJOREES ?

Les parents qui ont droit à des allocations majorées doivent fournir un justificatif chaque année au coordinateur de 3WPLUS via opvang.wemmel@3wplus.be.

La remise est accordée à partir du mois suivant la demande. Les renseignements et la délivrance d'une attestation d'indemnité majorée peuvent être obtenus auprès de votre caisse d'assurance maladie.

Attention!

- C'est la responsabilité du parent d'informer le coordinateur 3Wplus (par téléphone ou via opvang.wemmel@3wplus.be) en cas de changement de coordonnées.

7. PAIEMENT ET FACTURATION

Les paiements sont effectués par virement bancaire après réception de la facture. La facturation se fait mensuellement avec un montant minimum de 20 euros. Garderie Boomerang envoie une facture numérique mensuelle aux usagers de la garderie via l'adresse mail du chef de famille. Soyez donc vigilant lorsqu'un message de « noreply@i-school.be » arrive dans votre boîte mail et réglez la facture au plus tard à l'échéance du paiement.

Via www.i-school.be/login vous pouvez consulter et suivre le détail de vos factures mensuelles (dans la rubrique 'comptes').

En cas de non-paiement de la facture à l'échéance, un rappel sera envoyé. En cas de non-respect, une lettre recommandée avec demande de règlement sera envoyée. Lorsque ce deuxième rappel est requis, des frais de dossier de 20 € seront facturés. En cas de non-paiement de la facture par lettre recommandée, l'encaissement suivra par voie judiciaire.

PROCEDURE EN CAS DE CONTESTATION D'UNE FACTURE

La contestation d'une facture se fait auprès du coordinateur de 3Wplus via opvang.wemmel@3wplus.be. Ceci est possible jusqu'à la date de paiement final indiquée sur la facture.

8. I-SCHOOL

Fin janvier, vous recevrez un login et un mot de passe pour le compte I-school via 3WPlus. Vous aurez temporairement deux comptes I-school. Ceci jusqu'à ce que vous ayez des factures impayées à partir de 2021 de la commune de Wemmel. Mais vous conserverez également les deux comptes pour l'attestation fiscale.

Par le site www.i-school.be/login vous pouvez :

- consulter et suivre le détail de vos factures mensuelles (dans la rubrique 'comptes).
- faire une réservation pour la garderie durant les vacances. Les places sont limitées ! Vous devez inscrire votre enfant online à l'avance .
- consulter une attestation fiscale et l'imprimer si nécessaire (au printemps de chaque année civile, dans la rubrique 'comptes).

9. LOI SUR LA PROTECTION DE LA VIE PRIVEE

POLITIQUE GENERALE DE PROTECTION DE LA VIE PRIVEE

La politique de protection de la vie privée complète de 3W+ garderie est disponible sur le site Internet de 3Wplus: <https://www.3wplus.be>.

SPECIFIQUEMENT POUR LE TRANSFERT DE LA GARDERIE SCOLAIRE ET DE VACANCES A 3WPLUS

L'organisation de la garderie scolaire et de vacances a de nouveau été confiée par la commune de Wemmel à l'ASBL 3Wplus et opère sous le nom de « Boomerang ».

3Wplus Kinderopvang traite actuellement les données personnelles de votre enfant en collaboration avec la commune de Wemmel.

A partir du 10 janvier 2022, les données de votre enfant seront transférées à 3Wplus Kinderopvang, qui deviendra alors le responsable du traitement. En effet, 3Wplus Kinderopvang s'occupera de la facturation à partir de ce moment et devra donc disposer de ces données.

3WPlus Kinderopvang traite vos données conformément aux dispositions décrites dans la législation GDPR et assure une protection adéquate des données personnelles. Nous tenons toujours compte de l'état actuel de la technologie et adaptons nos mesures en conséquence.

Pour plus de questions à ce sujet ou si vous n'êtes pas d'accord avec cela, veuillez contacter privacy@3wplus.be.

Lisez la politique générale de protection de la vie privée ici :

<https://3wplus.be/privacy-cookies>.

A QUI POUVEZ-VOUS VOUS ADRESSER POUR DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions sur la politique de protection de la vie privée et les mesures prises, vous pouvez contacter le délégué de la protection des données via l'adresse e-mail **privacy@3wplus.be**.

VERANTWOORDELIJKE UITGEVER : 3WPLUS KINDEROPVANG Z.5 MOLLEM 250, 1730 ASSE